

à laurent.vichard

Bonjour, Véloquirit souhaite vous poser quelques questions:

--Il serait souhaitable ( et ce point a déjà été évoqué) que la chaussée place du 11 novembre devant le carcom et l'office du tourisme soit en Double sens Cyclable, ce qui permettrait aux cyclistes arrivant de la rue de Ronde de rejoindre la rue Rouget de Lisle ( puisque la rue Jean Jaures, qui devrait comporter un DSC car elle est en zone 30, n'en comporte pas); cela permettrait aussi aux cyclistes arrivant de l'avenue Camille Prost par l'avenue Jean Moulin, de tourner a droite rue de la Chevalerie pour aller rue Pasteur devant les cinemas, et rejoindre la rue Jean Jaures par la place du 11 novembre; en effet, s'ils restent sur l'avenue Jean Moulin tout le long, ils doivent changer de file 2 fois, et aux heures de pointe c'est tres dangereux, un de nos adhérents y a été accidenté et a fait du coma .

-- La zone de rencontre de l'impasse St Antoine et rue Mazaroz n'est pas signalée au carrefour avec la rue Lecourbe, donc un automobiliste qui quitte la rue Lecourbe et s'engage dans l'impasse St Antoine ne sait pas qu'il peut croiser des cyclistes arrivant en sens inverse.

Les mêmes cyclistes sont ils prioritaires quand ils arrivent sur la rue Lecourbe ( priorité a droite??)

Les passages piétons a cet endroit et au milieu de la rue Lafayette ( traversées de cyclistes) pourraient ils comporter une partie en vert pour sécuriser ces traversées?

Toujours au sujet des DSC rue Lafayette et rue Lecourbe, il a déjà été dit que vu le trafic automobile, il serait préférable qu'une bande de peinture continue blanche délimite la bande cyclable a contresens. Enfin, serait il possible de flécher pour les cyclistes la direction de l'hôpital en passant sous le porche vers la Sogepim, en venant de la rue Lafayette sur le DSC?

--Le panneau de zone de rencontre qui est au début de la rue de Ronde concerne la rue de Ronde ou la place??

--Le fléchage de la voie verte, qui est du ressort des communes, est a notre avis une priorité; quand va t il être réalisé, au niveau de la rocade ,chemin des Dombes et avenue de Montciel, et aussi en centre ville, certains habitants de Lons ne savent toujours pas où elle se trouve, et que dire des touristes!

--Est il prévu dans le bulletin municipal une information sur les double sens cyclables et les zones de rencontre, ainsi que sur les sas aux feux rouges, et les tourne a droite vélo , comme cela s'est fait dans beaucoup d'autres communes? par exemple Paris a fait un flyer sur les DSC

<http://veloquirit39000.fubicy.org/documentation/Depliant-double-sens-cyclable%20Paris.pdf> et une info sur son blog sur les TAD <http://blog.velib.paris.fr/blog/2012/02/03/plus-de-liberte-pour-les-cyclistes-avec-le-tourne-a-droite/>

voila aussi une info faite par l'association de lille a destination des automobilistes:

[http://www.droitavelo.org/DOC/EXPO/attention\\_aux\\_cyclistes.pdf](http://www.droitavelo.org/DOC/EXPO/attention_aux_cyclistes.pdf)

Merci d'avance pour votre attention,

Cordialement

Véloquirit